Image not found or type unknown

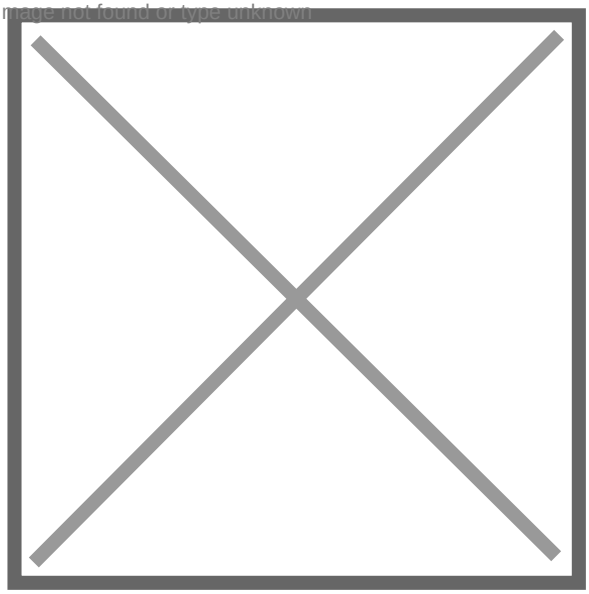

# Explication article jeu de dames

Par **ly_81**, le **24/02/2010** à **18:29**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter par ce biais afin d'avoir votre avis sur la compréhension de la phrase soulignée dans l'article ci-dessous.

**L'article 10 de la fédération de jeu de dames : CLUBS AYANT PLUSIEURS EQUIPES.**

**Les clubs engageant plusieurs équipes devront préalablement nommer chaque équipe afin de les différencier.**
**Chaque équipe se différencie dans la composition de ses joueurs par leur participation même.Les joueurs qui auront participé avec l'une ou l'autre équipe y resteront rattachés, tant que celle-ci restera en lice.**
**[s]**
**Suite à l'élimination d'une équipe, il ne sera toléré que le repêchage d'un seul joueur de l'équipe éliminée à l'équipe (ou aux équipes) restant dans la compétition.**
[/s]

A Toulouse, nous avons trois équipes de 4 joueurs.
Suite au premier tour, l'équipe 2 s'est fait éliminée.

En tenant compte de la phrase soulignée, je voudrais savoir si :

1) le texte comporte une ambigüité
2) on peut mettre un joueur dans l'équipe 1 et un joueur dans l'équipe 3

3) on peut en mettre un joueur dans l'équipe 1 ou dans l'équipe 3.

Je vous remercie pour votre réponse par avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés